25-03-10 Administration Générale – Administration Générale

Etat des décisions du Maire

Monsieur le Maire donne lecture de ses décisions pour les derniers mois :

29/01/2025	Control de licence du logiciel CIDILIC (maintenance du logiciel et
29/01/2025	Contrat de licence du logiciel SIRIUS (maintenance du logiciel et assistance à l'exploitation) pour la billetterie du NEC avec la société FORUM SIRIUS à compter du 1er janvier 2025 pour 3 ans.
	Montant: maintenance: 729,35 euros TTC/trimestre. Licence: 1 871,31 euros TTC/an
05/02/2025	Représentation d'un spectacle interactif « Jardin Sonore » pour les enfants de la crèche et du jardin d'enfants avec PANEL PRODUCTION le 30 juin 2025. Montant : 550 euros TTC
06/02/2025	Accord cadre (CFM 2025-TVX-001) avec l'entreprise SAS RIVOIRE PAYSAGISTE pour l'élagage d'arbres pour l'année 2025. Montant : 28 020 euros TTC
11/02/2025	Contrat de maintenance pour le logiciel MARCO AWS SOLUTIONS (gestion des procédures dématérialisées des marchés publics) avec AGYSOFT. Montant : 1356 euros HT
12/02/2025	Animation orgue de barbarie à la Médiathèque Andrée CHAIZE par Madame Hélène MOMEUX le 25 février 2025. Montant : 350 euros
25/02/2025	Contrat de location et de maintenance pour les fontaines à eau de la Mairie, le CTM et la Médiathèque Andrée CHAIZE avec LDA AQUAFONTAINE à compter du 1 ^{er} mars 2025 au 28 février 2027. Montant : 11,43 euros HT/moi
25/02/2025	Convention d'analyse et de conseil en ingénierie sociale avec la société LEYTON CTR (rémunération fixée à hauteur de 35 % des économies réalisées sans dépasser 39 999 euros HT
25/02/2025	Intervention de l'association MUZPRODUCTION à la Médiathèque Andrée CHAZE le 17 avril 2025 avec un duo de guitaristes DUO ROSAS DOS VENTOS. Montant : 600 euros HT
27/02/2025	Convention pour un bail de location à Mesdames Aurore et Diana MEI pour un logement communal sis 4 rue Jules Ferry pour un an à compter du 1 ^{er} mars 2025. Montant : 200 euros mensuels
27/02/2025	Contrat de maintenance et d'assistance technique pour le logiciel portail familles iNoé avec la société AIGA pour des périodes s'étendant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Montant annuel : 8 828,40 euros TTC

Le Conseil Municipal prend acte de l'état des décisions du Maire pour les derniers mois.

Copie conforme

A Saint-Priest en Jarez, Le 25 mars 2025

Le Maire, Christian SERVANT La Secrétaire de séance Mireille PAPIN, 3º Adjointe

Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez

Séance du 24 mars 2025

25-03-10 Administration Générale – Administration Générale

Etat des décisions du Maire

Le Maire certifie :

- 1 que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;
- 2 Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 28 sur lesquels il y avait 21 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - BAUDRY Michèle - CONVERT Pascale - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - RODRIGUES SOUSA Hugo

Etaient absents:

MM. REPELLINI Raymonde - ACHARD Pierre - BARBE Sylvie - JOLY Florence - LAFON Lise - MOURGUES Corinne - PUPIER Franck

Avaient donné procuration :

M. ACHARD à M. DI PAOLO Mme BARBE à Mme PAPIN Mme MOURGUES à M. MOUNIER

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN

Publiée le :